

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le poids des mots

Le 15 mars dernier, les urnes ont parlé, et la démocratie, la vraie, celle dont la valeur cardinale reste le suffrage universel direct a rendu son verdict.

En démocratie, chacun doit se plier -momentanément du moins- à ce résultat qui étalonne la légitimité de chacun sur la base de l'adhésion au projet qui a été porté.

Pourtant l'installation du Conseil municipal, à peine quelques jours après les résultats, a donné lieu à une scène surréaliste. Contre tous les standards protocolaires, la minorité a choisi de se lancer dans une première salve de polémiques là où il ne s'agissait que de prendre acte des résultats et d'installer formellement les nouveaux élus, émanation de la volonté des Gradignanais.

Pire encore, huit jours plus tard, deuxième séance et deuxième polémique lorsqu'une conseillère municipale de la minorité s'engage sur un terrain glissant en pointant « des irrégularités » dans les délibérations, en l'espèce dans celle fixant les modalités du règlement intérieur de l'assemblée.

Invitée par les élus du groupe majoritaire à préciser séance tenante les-dites irrégularités, l'intéressée fait alors brusquement volte-face, convenant avec confusion n'avoir pas d'exemples précis et finalement n'avoir pas bien lu dans son intégralité le règlement intérieur objet de la délibération.

Dont acte, mais cet épisode ne saurait être passé sous silence : les mots ont un sens et il faut en prendre la mesure avant de les prononcer hasardeusement, encore plus lorsqu'on s'est auto-proclamés comme garants d'une démocratie pointilleuse.

L'enceinte du Conseil municipal n'est pas un quelconque « mur » virtuel et les interventions des élus ne sauraient se résumer à des commentaires façon réseaux sociaux !

Mettons ces écarts de langage initiaux sur le compte de l'inexpérience et d'une amertume pas encore totalement dissipée.

Gageons que les débats du Conseil municipal pourront, une fois l'émotion passée, se dérouler dans une atmosphère plus sereine et apaisée et retrouver la hauteur de vue que nos concitoyens attendent de ceux qu'ils ont élus.

Le Maire et les élus de la majorité